



Information prime d'activité

Par zelmor

Bonjour

je touche de la prime d'activité (77?) et également du rsa (618?) car je suis auto entrepreneur

mais ai-je le droit à la prime de Noël ?

Car il indique : sachant que les ressources de votre foyer ne doivent pas dépasser le montant du RSA socle

Merci

Par AGeorges

Bonsoir,

La prime d'activité ne peut être ajoutée à votre RSA pour dire que vous dépassez le RSA !

Les deux primes sont cumulables. La prime de Noël est annoncée dans votre compte quelques jours avant. Elle est versée automatiquement.

Par zelmor

Bonsoir

Oui mais il disent bien qu'il ne faut pas dépasser le montant du RSA socle ok il prenne pas la prime d'activité en compte mais qu'elle ressources du coup ?

La Paje
L'allocation pour les enfants
l'APL

Ou justement aucune et juste RSA et chiffre d'affaires d'éclater vue que je suis auto entrepreneur

Par AGeorges

Bonjour Zelmor,

Il y a deux primes de Noël, celle de la CAF et celle de Pôle Emploi. Puisque vous êtes auto-entrepreneur, je suppose que vous parlez de celle de la CAF.

chiffre d'affaires d'éclater

Je suppose que vous voulez dire "déclaré".

En principe, si vous avez un tout petit chiffre d'affaires, le "RSA" que vous touchez c'est désormais la prime d'activité, qui est un complément. Tant que vous touchez la prime d'activité, c'est que votre CA reste en dessous d'un revenu minimum (déclaration obligatoire chaque trimestre). Donc, ce revenu là ne peut pas vous priver de la Prime de Noël. Si vous avez touché la prime de Noël en 2021, vous la toucherez AUCUN en 2022.

Cependant, il y a un peu trop de données personnalisées pour pouvoir vous faire un calcul précis.

Donc :

Le mieux, c'est tout de même que vous demandiez à la CAF. Eux connaissent votre situation personnelle.

OU BIEN

Vous avez un site spécial qui renseigne sur la prime de Noël.

[url=https://www.prime-noel.org/condition-prime-noel/]https://www.prime-noel.org/condition-prime-noel/[/url]